

Expert(e) en cyber sécurité (MS)

RNCP28224 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326n
Code(s) ROME	M1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	23/08/2020

Certificateur(s)

CENTRALESUPELEC · SIRET : 13002076100016

INSTITUT MINES TELECOM - IMT ATLANTIQUE - BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE · SIRET : 18009202500121

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités de l'expert(e) en cyber sécurité se répartissent en trois blocs :

- Concevoir, organiser et valider la sécurité des systèmes d'information
- Développer des protocoles de sécurité en cryptographie
- Déployer, superviser et auditer la sécurité des systèmes d'information

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

- Analyser, hiérarchiser et caractériser les risques de dysfonctionnement du système d'information
- Analyser la stratégie, l'organisation et l'environnement économique et juridique de l'entreprise au regard des principes généraux de la sécurité des systèmes d'information
- Dégager les lignes de force du dispositif de sécurité adapté au système d'information de l'entreprise
- Elaborer les protections adaptées
- Fixer les objectifs de fiabilité
- Préciser les méthodologies de mesure des résultats
- Mettre en place les contrats de maintenance et de backup des matériels
- Maîtriser les techniques mathématiques et l'ingénierie de la cryptographie
- Choisir les points de protection adaptés à la cryptographie
- Utiliser une méthode formelle pour écrire un protocole cryptographique de protection des données
- Hiérarchiser et chaîner le cas échéant l'ensemble des protocoles cryptographiques de sécurité du système d'information
- Concevoir un support écrit de conformité aux procédures de sécurité à l'intention des utilisateurs du système d'information.
- Concevoir un plan de formation des utilisateurs du système d'information.
- Définir un organigramme des responsabilités en matière de sécurité du système d'information
- Repérer les principaux indicateurs de fiabilité du système de sécurité
- Définir un protocole d'audit de la sécurité du système d'information
- Communiquer oralement et par écrit sur les résultats d'un audit de sécurité du système d'information

Blocs de compétences

RNCP28224BC01 — Développer des protocoles cryptographiques

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif des principales compétences

Utiliser une méthode formelle pour écrire un protocole cryptographique de protection des données

Maîtriser les techniques mathématiques et l'ingénierie de la cryptographie

Modalités d'évaluation et de certification

Evaluation écrite et individuelle à l'occasion de travaux pratiques sur des cas concrets.

Obtention du titre

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans)

RNCP28224BC02 — Concevoir, organiser et valider la sécurité du système d'information

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif des principales compétences

Analyser, hiérarchiser et caractériser les risques de dysfonctionnement du système d'information, les risques d'intrusion, et l'exposition aux virus éventuels

Dégager les lignes de force du dispositif de sécurité adapté au système d'information de l'entreprise

Elaborer les protections adaptées

Modalités d'évaluation et de certification

Evaluation individuelle par étude de cas donnant lieu à un rapport écrit et à une présentation devant les pairs et les formateurs.

Obtention du titre

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans)

RNCP28224BC03 — Déployer, superviser et auditer la sécurité du système d'information

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif des principales compétences

Proposer un ensemble cohérent de solutions organisationnelles et techniques en vue de la protection du système d'information de l'entreprise

Définir un protocole d'audit de la sécurité du système d'information

Définir un organigramme des responsabilités en matière de sécurité du système d'information

Modalités d'évaluation et de certification

Evaluation par la rédaction et la soutenance orale de la thèse professionnelle

Obtention du titre

Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La cyber sécurité se développe dans les entreprises nationales ou internationales de toutes tailles, notamment dans les secteurs de haute technologie (transports, spatial, défense, transports, télécommunications). L'expert(e) en cyber sécurité peut exercer en tant que collaborateur statutaire, intégré au comité de direction et rapportant à la direction générale, ou bien en tant qu'expert-consultant.

Le métier est également développé dans les grandes entreprises de services, qu'il s'agisse des banques, des compagnies d'assurances, des hôpitaux et établissements de santé, ainsi que dans les administrations en contact

avec le public.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les fonctions occupées par l'expert(e) en cyber sécurité sont principalement :

- Expert(e) cyber sécurité
- Expert(e) technique en sécurité des SI
- Expert(e) cyber défense
- Responsable de la sécurité des systèmes d'information
- Ingénieur cyber sécurité
- Consultant(e) en sécurité des SI

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La profession n'est pas réglementée, mais l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) publie un recueil des bonnes pratiques en la matière.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 115 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 758
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	0 %
Familles professionnelles (FAP)	M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Président : Directeur des Etudes de CentraleSupélec ou Télécom Bretagne

7 personnes dont 2 extérieures aux autorités délivrant la certification.

Salariés : 50%, Employeurs : 50%.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	23/08/2020
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39837

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.centralesupelec.fr

www.telecom-bretagne.eu

CentraleSupélec

Télécom Bretagne

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28224/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	8 170 €
Coût moyen par dossier	2 723 €
Période	06/2020 – 07/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.